



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
14 mars 2024

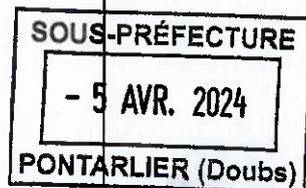
OBJET

**BUDGET RESIDENCE
AUTONOMIE :
APPROBATION DU COMPTE
DE GESTION 2023**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 9
votants : 10

DECISION

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1



**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'Administration**

N° 24.18

Séance du 27 mars 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, Présidente du CCAS

Etaient présents : Mme LE HIR, M ARNAL, Mme BRECHEMIER, M. CASALE,
Mme FERNIOT, M KURT, M ANDREZ, Mme LIME VIEILLE, Mme BRACHOTTE

Etaient absents : Mme GUILLEUX, M DUMONT, M MANZONI, Mme CHABRIER,
, Mme POURET, M LAPOIRE

Secrétaire de séance : Salih KURT

Procurations de vote : Mme POURET / Mme BRECHEMIER

Le Trésorier municipal a communiqué le compte de gestion 2023 relatif à ce budget. Le total des opérations effectuées en 2023 est conforme à celui du compte administratif concerné.

En conséquence, conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'administration approuve le compte de gestion 2023 du budget hébergement de la Résidence Autonomie.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La Présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

